

Une délégation du SNUipp-FSU a été reçue vendredi 30 août par l'Inspecteur d'Académie (accompagné de la Secrétaire générale et de l'IA adjoint) dans le cadre d'une audience de rentrée sollicitée par nos soins :

Les points suivants ont été abordés :



1) **Carte scolaire** : nous avons réitéré **notre demande de ne pas faire de fermeture sèche lors du Ctsd du 5 septembre** tant cela aurait des conséquences sur l'organisation des écoles et les collègues affectés pour lesquels il faudrait trouver des postes de "repli" 5 jours après la rentrée !

Réponse IA: se dit conscient des problématiques mais indique que cela n'est pas exclu si les effectifs étaient en forte baisse. **Il reste 7 postes**. Environ 10 demandes d'ouvertures ont été formulées. Cela s'annonce donc tendu. Les élu-es du SNUipp-FSU, en relation avec les écoles et collègues, interviendront avec détermination à l'occasion des instances.

- Concernant la création éventuelle d'établissement locaux publics d'enseignement international (**ELPEI**) qui repose sur la volonté des collectivités (commune, département, région), il n'est pour l'instant rien prévu dans notre département, aucune demande n'a été formulée par une Mairie.

Rappelons que ces établissements d'élite recruteront dès le primaire les élèves sur la base de leur niveau en langues étrangères, critère très sélectif socialement.

- Il y a demande de **création d'une cité éducative** quartier du Collège des "Moulins" à Nice et du "Point du Jour" à Saint Laurent du Var, projet piloté par la Métropole. L'objectif est de mettre en place un projet éducatif s'adressant à tous les niveaux de la maternelle à la terminale pour lutter contre le décrochage scolaire. Le projet est dans l'attente de la validation du Ministère. Nous suivrons cela de près.

- Enfin, nous avons interrogé l'IA sur la **scolarisation des migrants** dans le nouveau centre d'accueil de Ste-Agnès. Dixit l'IA, il n'y aurait pas de jeunes de moins de 16 ans. Si tel était le cas, ils seraient scolarisés dans le collège de secteur.



2) **Rentrée en maternelle** : deux points ont été discutés :

- la scolarisation obligatoire des enfants de moins de 3 ans concerne 240 enfants supplémentaires à cette rentrée (ils étaient déjà comptabilisés par la DSDEN au mois de juin).

- **Concernant les conditions d'accueil à la rentrée**, le SNUipp a renouvelé sa demande au retour à une rentrée échelonnée et ses revendications d'un temps d'accueil et de rentrée adaptés aux besoins des élèves de la maternelle (et de l'élémentaire le jour de la rentrée), conçus et mis en oeuvre par les équipes pédagogiques, à savoir le droit pour les écoles maternelles d'organiser une rentrée échelonnée sur deux jours (à équité de traitement avec les modalités de rentrée dans les établissements du second degré) et de prendre les dispositions d'aménagement nécessaire à une rentrée et un début de scolarité adapté aux besoins physiologiques, affectifs, éducatifs des jeunes élèves, dans le cadre d'un dialogue entretenu avec les familles.

Comme le SNUipp-FSU 06 revendique également des modalités d'accueil assouplies permettant, dans les écoles où les directions d'école et les conseil des maîtresses font le choix d'en assumer la responsabilité, un temps d'accueil matinal permettant l'entrée des parents d'élèves dans les locaux scolaires, sous couvert des dispositions conformes au plan Vigipirate (filtrage à l'entrée sous le contrôle de personnels qui procèdent à la vérification de l'identité).

L'IA n'y est pas favorable s'appuyant sur une rencontre récente avec le Préfet, le Procureur de la République et les Renseignements intérieurs qui indiquent que la menace terroriste est toujours à un très haut niveau dans notre département.



3) Évaluations CP/CE1

Le SNUipp-FSU a indiqué à l'Inspecteur d'Académie la poursuite de la campagne d'information et d'actions nationales contre ces évaluations, élément central d'une politique éducative plus large que le SNUipp-FSU dénonce.

Il a donc indiqué qu'il soutiendrait, comme l'an dernier déjà, toutes les initiatives des collègues mécontents ou non convaincus par ces évaluations qui placent les enseignants dans le cadre restrictif d'un métier de conception vers un métier de simple exécution, qui centrent les apprentissages sur les "fondamentaux lire écrire compter" et engagent un pilotage du système éducatif par les résultats: non passation, non remontées et saisie, sélections des items, aménagements et modalités des temps de passation ...

Nous avons fortement déploré les pressions et l'autoritarisme du Ministère l'an dernier dans plusieurs départements. La réduction du curriculum que les évaluations entraînent sera préjudiciable notamment aux élèves dont la culture familiale est éloignée de la culture scolaire.

Nous avons également fait état de la création par le SNUipp-FSU d'un « **Observatoire de la liberté pédagogique et de la liberté d'expression** » pour permettre à la profession de s'exprimer dès les évaluations de septembre et tout au long de l'année.



4) Accompagnement des dédoublements CP et CE1

Le SNUipp-FSU a fait état des pressions et du ressenti de certains collègues quant aux nombreuses visites et « commandes et rendus » institutionnels. Nous avons demandé qu'il y ait moins de pressions sur les collègues et que le ton injonctif cesse pour favoriser des visites « conseils ». L'IA n'a cependant pas caché que le suivi des collègues et des résultats des écoles serait à nouveau intense.

Nous avons mis en garde l'IA sur la tentation de profiler ces postes : le SNUipp-FSU y est opposé, la répartition des classes devant se faire en conseil des maîtres sans pression aucune.

Les IEN en charge des REP et REP + feront un bilan des pratiques pédagogiques à Noël ; l'IA s'appuiera sur ce bilan pour d'éventuelles modifications notamment quant au profilage.

Le SNUipp-FSU restera très attentif.



5) Concertations pédagogiques

Le SNUipp-FSU a une nouvelle fois dénoncé le recentrage quasiment à 100% sur les fondamentaux. La circulaire de rentrée fait pourtant état des arts plastiques et du "vivre ensemble". Ce sera peut être pour l'an prochain dixit l'IA, en attendant c'est « le lire, écrire, compter » qui va occuper toute la place des concertations.

Les « formations » maternelle, particulièrement revisitée, bien loin des programmes de 2015 qui avaient pourtant recueilli l'unanimité de la communauté éducative lors de leur passage devant le conseil supérieur de l'éducation, seront bien sûr aussi à l'ordre du jour. Pas moins de trois guides d'accompagnements sont joints à la circulaire. On y trouve surtout une entrée précoce dans des apprentissages normatifs et évalués ce qui constitue une méthode très efficace pour construire de la difficulté scolaire dès le plus jeune âge. La lecture attentive de ces guides expliquant qu'on doit « éviter d'asseoir tous les élèves par terre », ou encore en rappelant aux enseignants et aux enseignantes qu'ils et elles doivent « après une lecture engager les élèves à prendre la parole et ...montrer de l'attention pour ce qu'ils disent » (sic), pourra également au mieux, prêter à sourire, ou finir de convaincre la profession sur le niveau de confiance qui lui est accordé.

Les 6 heures « se former en réseaux » sont toujours d'actualité comme l'an dernier. Elles peuvent se dérouler au choix des IEN sur les 2 demi-journées en dehors des heures de classe (arrêté du 16/4/2015 : « deux demies-journées ou un horaire équivalent prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques »). Cela peut être des formations /écoles, formations Ipad, Ipcs, ENT, « école et cinéma », Fape, « mots et masques » classes de découverte... ; des projets spécifiques d'équipes peuvent être soumis à approbation de l'IEN.

Rappelons que pour le SNUipp-FSU, ce temps doit rester avant tout dévolu aux équipes

et ne doit pas s'apparenter à une « récupération institutionnelle » axée uniquement à nouveau sur les « fondamentaux » : les équipes doivent avoir le maximum de latitude dans l'utilisation de ces heures tant le temps de concertation et de réflexion entre collègues manque dans les écoles.



6) Plan mathématique Villani-Torossian

Le SNUipp-FSU a fait état de la **charge de travail très importante pour les Conseillers pédagogiques** en charge de ce dossier (40%) et ce au « détriment » possible des autres actions sur le terrain (visites Néo titulaires, suivi et conseils des projets mis en place par les équipes, initiatives diverses...).

Certains PEMF vont venir en appui : 1 Pemf (216 heures) par circo ou 2 si REP. La question de la liaison entre les deux reste posée : les Pemf ont eux aussi un calendrier très chargé ; les rencontres bilatérales se feraient sur le temps de décharge ou par récupération sur celle-ci si rencontres par exemple le mercredi...

Nous serons aussi attentifs à l'organisation et la mise en place effective dans les écoles et équipes désignées. Le « pilotage » est géré par les IEN.



7) Gestion de l'épisode de canicule par la DSDEN

Pour l'IA tous les leviers ont été activés pour que cela se passe au mieux. **Le SNUipp-FSU, exemples à la clé, a listé des dysfonctionnements et notamment la verticalité ou l'inadéquation des décisions aux réalités vécues dans les classes** (par exemple : IEN se déplaçant pour uniquement vérifier la température annoncée par les directeurs). Nous avons indiqué à l'IA qu'il fallait se saisir de cet épisode pour mieux équiper les écoles en lien avec les collectivités locales.



8) Demandes du SNUipp-FSU d'un calendrier des instances et des groupes de travail « habituels » prévus. Accord de l'IA.

Demande plus spécifique d'un groupe de travail sur la mise en place des PIAL : pour l'IA, l'idée est d'affecter les AESH dans les écoles dès la rentrée afin d'accélérer les prises en charge des élèves.

Les AESH ont donc été réaffectés dans les écoles où ils étaient l'an dernier ; en fonction des « besoins », les situations seront revues « à la hausse ou à la baisse ».



9) Mouvement 2019

après les nombreuses « péripéties » de celui-ci, nous avons demandé la tenue d'un **groupe de travail au retour des vacances de la Toussaint** afin de tirer un bilan précis et de tracer les perspectives d'évolution pour le mouvement 2020. Accord de l'IA.



10) Demande du SNUipp-FSU quant à l'ouverture de la liste complémentaire

Le surnombre actuel en personnel devrait se résorber assez rapidement, nous avons insisté pour que la liste complémentaire du dernier CRPE soit ouverte plutôt que d'envisager un recours à des contractuels (le recours à la LC permettant un recrutement pérenne de fonctionnaires).

Réponse IA : situation à étudier de manière académique, le surnombre étant aussi d'actualité dans le Var. A ce jour pas d'appel envisagé à la LC.

Ni aux contractuels mais à suivre selon l'évolution et les « consignes » ministérielles...



11) Nous avons conclu l'audience par l'étude de plusieurs situations individuelles et d'écoles.

